

meilleures garanties, ne peut se procurer des emprunts à un intérêt et à des termes de paiements, qui puissent se trouver en rapport avec ses ressources.

Quelle en est la cause ? C'est que les capitaux dans le pays ne suffisent pas aux besoins et aux demandes.

En effet si nous examinons et réfléchissons un peu sur la distribution des capitaux dans le pays, nous trouverons que les capitaux sont distribués : 1o. Dans la circulation pour les besoins ordinaires de la vie ; 2o. Dans les Banques et le Commerce ; 3o. Dans les prêts sur hypothèques.

Quin à l'argent qui se trouve employé journallement aux besoins de la vie, et dont chaque famille possède une portion, on ne peut compter sur ces capitaux pour faire des prêts à l'agriculture. Ce capital circulant est d'un emploi trop fréquent et trop urgent pour que celui qui le possède puisse le prêter.

Il y a des Banques, qui sans doute possèdent de grands capitaux, qui souvent ne peuvent tout l'employer même pour la demande du commerce ; On a même dit qu'elles regorgeaient d'argent ! Est-ce que le cultivateur ne pourrait pas y trouver les capitaux dont il a besoin ? C'est là ce qui fait croire à quelques-uns que le pays possède les capitaux suffisants à tous ses besoins, et qu'il est inutile de s'adresser à l'étranger pour s'en procurer.

Je voudrais qu'ils ne fussent pas dans l'erreur ; mais je crains fort qu'ils ne se trompent ; Examinons. Si les banques regorgent d'argent, pourquoi ne prêteraient-elles pas sur hypothèques ? Les Banques dont la charte ne leur permet pas de prêter sur hypothèques pourraient en obtenir la permission. Et cependant elles ne le font pas ! Pourquoi cela ? c'est qu'elles n'ont pas de capitaux suffisants pour prêter à l'agriculture.

L'agriculture ne peut emprunter pour remettre dans trois ou six mois, ou même dans un an. S'il a employé son emprunt pour l'usage de l'agriculture, sa terre ne lui rendra jamais en bloc le capital qu'il y a ajouté ; elle pourra bien le lui rendre en détail, par une augmentation annuelle des revenus et des récoltes ; ce qui lui permettrait d'en payer annuellement une fraction pour amortissement, mais pas autrement. Les banques peuvent-elles lui prêter pour de longs termes ?

Il suffit d'examiner le mécanisme des banques pour voir de suite que leurs capitaux ne peuvent leur suffire, même pour une partie infiniment petite. Une Banque avec un capital d'isous de cent louis, ne prêtant qu'à de courtes échéances, trois mois, voit rentrer tout ce qu'elle peut prêter au bout de trois mois. Comme ses prêts rentrent tous les trois mois, elle peut émettre du papier au double et au triple de ses capitaux, parce qu'ils suffisent dans les trois mois à rencontrer tous les billets qu'elle a mis en circulation, et dont une partie lui revient de jour en jour par les échéances quotidiennes de ses créances. Ainsi avec cent mille louis de capital, elle émettra des billets pour *trois cent mille louis* qu'elle prêtera pour trois mois, *au bout duquel temps ils seront tous rentrés* : elle pourra encore prêter ces trois cent mille louis pour trois autres mois ; ils rentreront dans cet in-

tervalle, et elle le prêtera encore une quatrième fois dans le cours de l'année. De cette manière une banque avec un capital de cent mille louis seulement, fera des affaires pour douze cent mille louis dans le cours de douze mois Et l'intérêt qu'elle retirera de son capital sera triplé par l'émission de ses billets qui sont triples de son capital, c'est-à-dire que recevant sept par cent sur ses prêts elle retirera 21 par cent de son capital. Et même elle en retire d'avantage, car recevant l'intérêt en dedans c'est-à-dire prenant l'intérêt d'avance en escomptant les billets, elle peut encore retirer profit de cet escompte.

Voyons maintenant quels seraient ses profits ainsi que le montant des opérations qu'elle pourrait faire, si au lieu de prêter à trois mois, elle prêtait à longues échéances, à un an seulement.

Prêtant à un an, son capital ne rentrerait qu'au bout de douze mois ; et dans cet intervalle tous les billets ou à peu près tous reviendraient à la Banque pour être échangés contre du numéraire. Elle ne pourrait émettre plus de billets qu'elle n'aurait de numéraire pour les rencontrer, sans courir risque de se trouver incapable de faire face à ses affaires. Les opérations de l'année se réduiraient donc à prêter *une fois* cent mille louis, qui à 7 par cent d'intérêt lui donneraient £6000 plus les bénéfices sur l'escompte de profits.

Par là nous voyons qu'une Banque qui fait avec le commerce douze cent mille louis d'affaires et retire *vingt-et-un* par cent d'intérêt plus les bénéfices sur l'escompte ; ne pourrait avec les cultivateurs faire qu'un douzième des affaires et ne retirer qu'un tiers des profits. C'est ce qui nous explique qu'une Banque qui n'a que cent mille louis de numéraire, peut à de certains moments, *même après avoir prêté cent mille louis en billets* avoir encore deux cents mille louis de disponible. Oui, mais ce sont des billets, qui sont disponibles pour le commerce en prêts à 3 mois, mais qu'elle ne pourrait prêter à l'agriculteur pour un an, encore moins pour un plus long terme.

Je ne sais pas quel est le montant annuel des prêts hypothécaires qui se font dans le Bas-Canada, mais je ne pense pas que le Capital réuni de toutes les Banques peut suffire aux opérations d'une seule année ; encore bien moins à prêter aux cultivateurs pour un grand nombre d'années.

Je vais vous citer un exemple que j'ai pu étudier sur les lieux. Le capital en numéraire de la Banque de France est de 91,250,000 francs outre une réserve de 16,980,750 francs. Elle est la seule autorisée à émettre des billets en France. Elle a 28 succursales. Elle ne prête que pour 2 ou 3 mois, sur papier portant 3 bonnes signatures. Ses prêts suffisent au commerce entier de la France Elle émet des billets pour quatre fois le montant de son numéraire, et même plus ; ce qui lui permet de prêter 365,000,000 de francs à la fois. Les créances rentrant tous dans le cours de trois mois, elle peut faire les mêmes prêts quatre fois par an ; c'est-à-dire que les opérations de la Banque de France se montent annuellement à près de un milliard de francs (1,450,000,000 frs.) Ces opérations ne l'embarrassent nullement, parce-qu'elles sont